

ANNEXE 8 : ORGANISATION FONCTIONNELLE DE L'ANIMATION

L'animation du contrat territorial de l'Arconce est un des facteurs clés conditionnant la réussite de la mise en œuvre du CT. Le SMAAA assurera l'animation et la coordination technique du programme d'action. Il œuvrera au renforcement de la concertation entre les acteurs pour une cohérence optimale d'action. Les formations à destination des agriculteurs seront coanimées avec la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire dans le cadre d'une convention signé avec le syndicat.

Tableau 1 : synthèse des EPT prévus par le SMAAA pour assurer l'animation du CT

Types d'agents	ETP associé
Technicien de rivière	1 ETP
Chargée de mission, animatrice du CT	0,8 ETP
Assistant administratif	0,5 ETP
TOTAL	2,3 ETP

Pour assurer ces missions, le SMAAA dispose d'une équipe technique. Le tableau 4 présente les équivalents temps plein (ETP) prévus par la structure pour assurer cette animation.

Dans le cadre du premier CT, un temps partiel administratif a ponctuellement été mobilisé sur la période 2017-2021, entraînant une charge de travail supplémentaire pour l'animatrice du CT. Ce 2nd contrat territorial ambitionne de recruter un agent en charge de l'assistance administrative du contrat territorial (secrétariat, demande de subventions, appui à l'élaboration des marchés publics, etc.).